

ASSEMBLEE GENERALE DU CIQ MENPENTI 10^{ème}

Jeudi 28 Janvier 2010 A 17h30
Au C.I.Q - 157, avenue de Toulon- 13010 MARSEILLE



En présence de vos élus qui répondront à vos questions sur :

**URBANISME - VOIRIE - CIRCULATION
NETTOIEMENT - SECURITE - CULTURE etc...**

Participez à la vie du C.I.Q !

Le Comité d'Intérêt de quartier a pour mission :
De réfléchir aux problèmes du quartier,
De proposer des solutions aux responsables de tous ordres,
D'assurer le lien avec les autres quartiers.

Ne seront traitées que les questions inscrites à l'ordre du jour et celles posées par écrit
à remettre avant le Mardi 26 Janvier 2010.

Tunnel Pass +

Gagnez du temps sur toutes
les autoroutes de France et en plus,
économisez 30 à 60 cts à chaque passage
dans le Tunnel Prado Carénage.



Tunnel Prado Carénage

" LE RACCOURCI "

BULLETIN D'ADHESION AU C.I.Q. MENPENTI 10^{ème}

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE : 13010 MARSEILLE

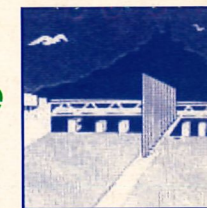
TÉLÉPHONE :

Ci joint un chèque de€ (8 € minimum)
à l'ordre du C.I.Q. MENPENTI

DATE ET SIGNATURE :

Comité d'Intérêt de Quartier

Menpenti 10^{ème} *Mon Village*



157, avenue de Toulon - 13010 MARSEILLE - Tél/Fax : 04 91 79 18 52 - Courriel : ciq.menpenti10@free.fr - Permanences tous les mardis de 16h à 18h

N° 32 - Janvier 2010



Association reconnue d'utilité publique, régie par la loi 1901, par affiliation à la Confédération Générale des C.I.Q. de la Ville de Marseille et des Communes environnantes.



A Menpenti, ça roule...

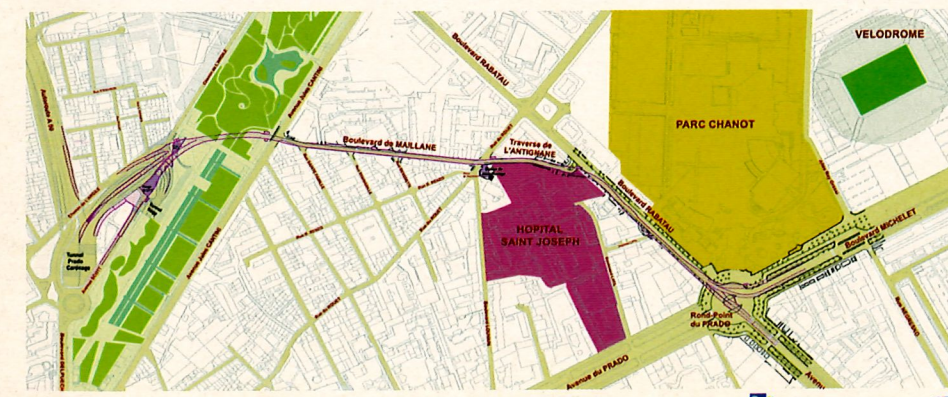
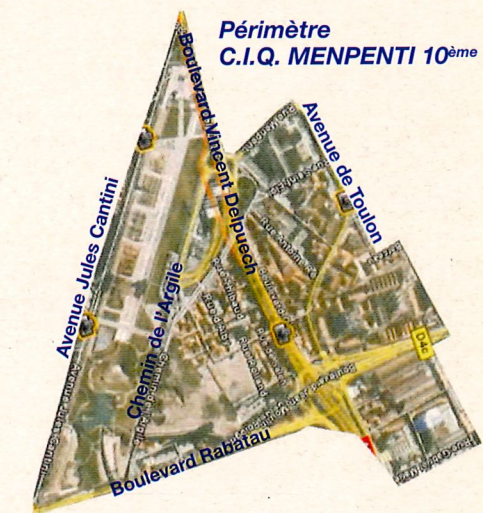
Un constat, depuis l'agrandissement du nombre de places au stade Vélodrome pour la Coupe du Monde de Football de 1998, la circulation dans le quartier de Menpenti est devenue de plus en plus dense. L'opportunité de la réalisation du Parc du 26^{ème} Centenaire qui a été le vecteur de l'attractivité économique, dans notre noyau villa-geois, aurait pu être une prise en considération d'une part, de l'amélioration de l'offre de transports (métro, bus tramway, station vélos) et d'autre part, la réalisation des voies plus larges dans les Zones d'Aménagements Concertés (ZAC), avec des parkings. Comme beaucoup d'habitants de mon quartier, je suis prêt à ne pas utiliser mon véhicule, dans la mesure où j'ai un mode de transport régulier qui me permet de me déplacer aisément d'un point à un autre de notre Ville, sans changer plus de 2 fois de correspondance.

En réalité, l'offre de transports et les grandes voiries ne sont pas apparemment,

au rendez vous, pour l'échéance de 2013 (**MARSEILLE Capitale Européenne de la Culture**). Compte tenu de l'évolution de l'augmentation des réalisations immobilières et des grands équipements comme le Palais de la Glisse, à proximité de notre quartier.

Des projets apparemment cohérents sont proposés par nos élus, pour contribuer à mieux circuler dans ce **Grand Est** qui se dessine, c'est le **Boulevard Urbain Sud**, et plus proche de nous le **Tunnel Prado Sud**, qui doit permettre d'absorber une partie importante du trafic de surface ; ces ouvrages prévus à moyen terme devront contribuer en partie, à réduire décentement la circulation.

Même si notre Village s'est embelli de manière significative, en une décennie, la prise en considération, par nos Elus Locaux de la nécessité de développer les moyens de transports adaptés, à la qualité de vie de notre quartier, doit se concrétiser par un



respect de l'environnement, avec une réflexion non négligeable sur des « **espaces publics partagés** » (piétons, 2 roues, véhicules, transports), qui débouchent sur des grandes voiries.

Pour réussir le **Grand Marseille**, les moyens de transports sont un **atout majeur**, reliant l'ensemble des quartiers de notre Ville. Alors peut-être qu'un jour prochain, on pourra dire « **ça roule à Menpenti...** »

Nous remercions l'ensemble des annonceurs (Artisans, Commerçants, Chefs d'Entreprises) qui ont permis la réalisation de ce Bulletin pour la 1^{ère} fois en 16 pages. En attendant, l'ensemble de l'équipe de bénévoles de notre C.I.Q. vous présente ses Meilleurs Vœux de Bonheur et de Santé pour l'année 2010, en remerciant les plus de 800 adhérents qui nous ont accordé leur confiance et leur soutien.

Le Président
Victor FARINA

■ **Compte rendu de l'Assemblée Générale du C.I.Q. MENPENTI 10^{ème}**
au 157 Avenue de Toulon 13010 MARSEILLE – Le Jeudi 19 mars 2009 à 17h00

Etaient présents :

C.I.Q. Menpenti 10^{ème} :

- Mmes BISBAL, STEY, MM. ASTRUC, COUSIN, DORELLE, DUPUIS, FARINA, GALOPIN, MORLET, REULAND, PSALTI, SARUGGIA, SECOLA.

Association des Artisans et Commerçants de Menpenti :

- M. CORTES Jean-Claude, Président

Confédération Générale des C.I.Q. de Marseille :

- M. Claude TOSTAIN, Secrétaire Général, représentant Mme Monique CORDIER, Présidente.

Présidents de C.I.Q. :

10^{ème} arrondissement :

- Mme Francine MAURIN, Présidente du C.I.Q. Saint-Loup.
 - Mme Elisabeth SCALA, Présidente du C.I.Q. Les Grands Pins.
 - M. Jacques JACQUEMIN, Président du C.I.Q. Saint-Tronc.

Autres arrondissements :

- M. Jacques ANDRÉ, Président de la Fédération des C.I.Q. du 5^{ème} arrondissement

Elus (Mairie Centrale) :

- Mme Laure Agnès CARADEC, Adjointe au Maire, Déléguée aux Espaces Verts/Pistes Cyclables.
 - M. Claude VALLETTE, Conseiller Municipal/Coopération Métropolitaine/PLU et Urbanisme.
 - Mme Mireille CALMETTES, Chargée des relations C.I.Q., auprès de M. le Sénateur Maire de la Ville de MARSEILLE;

Elus (Mairie du 5^{ème} secteur) :

- M. Guy TEISSIER, Député Maire du 5^{ème} Secteur, représente M. Jean-Claude GAUDIN, Sénateur Maire de Marseille.
 - M. Bernard CANDULLO, Adjoint au Maire du 5^{ème} Secteur, représente M. Renaud MUSELIER, Député de la 5^{ème} Circonscription, Ancien Secrétaire d'État.
 - M. Lionel ROYER-PERREAUT, Député Suppléant de M. le Député Maire Guy TEISSIER/Adjoint au Maire du 5^{ème} Secteur /Développement Durable.
 - M. Mourad GOUAL Adjoint au Maire Délégué aux Espaces Verts et à l'Assainissement.
 - M. Marc CAPUANO, Adjoint au Maire du 5^{ème} Secteur/Jeunesse et Sports.

- Mme Mireille FOURNERON Adjointe au Maire Déléguée à la Propreté.
 - Mme Nathalie RODRIGUEZ Adjointe au Maire Déléguée à la Petite Enfance et à la Vie Scolaire.
 - M. Maxime TOMASINI, Conseiller d'arrondissement du 5^{ème} Secteur/Transports.

5^{ème} Circonscription :

- Mme Émilie DOURNAYAN, Assistante Parlementaire de Monsieur Renaud MUSELIER.

Conseil Général :

- Madame Janine ÉCOCHARD, Vice-Présidente du Conseil Général.

Police Nationale :

- Capitaine Nathalie AUBRIOT.
 - Major Jean-Marc DUBAU.

Police Municipale :

- Mme Sylvie IOZZINO, Chef de Service.

V. I. P. :

- M. Gilbert SABY, Président Directeur Général de la SMTPC (Sté Marseillaise du Tunnel Prado-Carénage).
 - Mme Sandrine CORRADI, Association AMADEUS.
 - Mme Corinne LEROY, Présidente FCPE
 - Mme Sylvie REY, parents d'élèves, école Menpenti.

1^o) Ouverture de la séance, à 17h45

M. REULAND ouvre la séance.

2^o) Monsieur FARINA fait la lecture du rapport moral :

Le rapport moral est soumis au vote : Il est approuvé à l'unanimité.

3^o) Monsieur FARINA fait la lecture du rapport d'activités

Les animations actuelles au C.I.Q. sont les suivantes :

- Cours de yoga
- Cours de solfège, chant, piano
- Bibliothèque O. C. B. (Permanence 2 fois par semaine)
- Danse classique
- Danse moderne

Bilan annuel : Comme d'habitude, des courriers ont été envoyés aux Elus, personnalités, adhérents.

- Le bulletin a été à nouveau réédité, avec bien du mal, et n'a été diffusé qu'en mars 2009.

- Le C.I.Q. assiste aux Conseils d'Arrondissements mensuels, à la Mairie de Secteur.

- Le C.I.Q. est destinataire des invitations pour les différentes manifestations tant de la Mairie Centrale que de la Mairie de Secteur.

- Le C.I.Q. participe aux réunions toutes les 5 semaines au commissariat du 10^{ème} arrondissement.

- Le C.I.Q. participe aux visites de Quartier pour la sécurité, la propreté.

Le rapport d'activité, soumis au vote de l'Assemblée, a été adopté à l'unanimité.

4^o) Madame Odette BISBAL fait lecture du rapport financier concernant l'exercice 2008

- Il ressort que le bilan est équilibré avec un léger solde créditeur, plus faible que celui de l'année dernière.

- Le nombre d'adhérents est encore en hausse par rapport à celui de l'année dernière, grâce à l'adhésion de nombreuses copropriétés.

- Le rapport financier est soumis au vote : Il est approuvé à l'unanimité.

5^o) Débat avec les élus

Sécurité :

- La boîte de nuit boulevard Rabatau pose problème. Elle crée un environnement peu sûr et occasionne des nuisances au niveau des n° 149, 151, et 153 de ce boulevard. En cas de problème particulier, faire le 17... De toutes façons, cet établissement est condamné à disparaître.

- Rappelé par Mme REY, une parente d'élève : Il manque toujours une signalisation correcte de l'école avenue de Toulon. Cette signalisation est nécessaire compte tenu de l'intense circulation dans cette artère. L'avis défavorable donné par les Services Techniques de la Communauté Urbaine ne s'explique pas. Par ailleurs, le stationnement en double file au niveau de l'école crée des perturbations dans la circulation des véhicules, sachant qu'il est également pratiqué par les parents d'élèves venus chercher leurs enfants. En ce qui concerne la vitesse excessive des véhicules avenue de Toulon, il est envisagé



Un loto est organisé par les fédérations des parents d'élèves et le C.I.Q. MENPENTI 10^{ème}

LE VENDREDI 22 JANVIER 2010 A 17H45

**Salle du CIQ
 157, avenue de Toulon
 13010 MARSEILLE**

Cette manifestation devrait permettre aux élèves de l'école Menpenti de financer leurs sorties et voyages.

King Sturge
04 88 66 30 30
www.kingsturge.com

system dance Studio
Ecole de Danse et de Spectacle
 Nathalie STEY

157 avenue de Toulon - CIQ Menpenti 10^{ème} - 13010 MARSEILLE

PRESENTATION DE L'ECOLE
 "SYSTEM DANCE" est une Ecole de Danse et de Spectacle, créée en 1991 à Marseille, dirigée par Nathalie STEY, professeur chorégraphe Diplômée d'Etat de danse spécialité Jazz depuis 20 ans. Elle est entourée de professeurs, tous diplômés dans leur spécialité, qui transmettent aux élèves leur passion pour la DANSE avec leurs ateliers chorégraphiques de : **NEW JAZZ, RAGGA et HIP HOP.** Notre équipe pédagogique est aussi une équipe d'artistes professionnels (Comédie musicale, Clip Vidéo, Série Télévisée, ...)
Notre école est un lieu qui permet :
 - de valoriser le maximum de jeunes passionnés par cette activité qui demande un entraînement régulier, de la rigueur et de la discipline,
 - une reconnaissance de soi et le respect des autres dans la vie associative,
 - de canaliser le temps libre des jeunes dans une structure plutôt que la rue.

SYSTEM DANCE est un véritable tremplin pour les graines d'artistes marseillais. Nous développons la promotion des élèves en les préparant à la scène, en les mettant en situation lors des représentations ou démonstrations sur de grands événements (Foires, Tunings show, Fêtes, Festivals, manifestations culturelles et sportives, ...) et lors de compétitions, concours, battles hip hop...

Tél. 04 13 20 34 36 Nathalie STEY 06 60 91 64 13
 System-evenements@hotmail.fr

SUD GENERATION ACCUEIL

Fédération gestionnaire de maisons de retraite et de résidences étudiantes

19, rue Jean Baptiste Reboul
 13010 MARSEILLE

Le meilleur de la mutuelle dès 9,90 €*

N° Vert 0 800 13 2000
 Appel gratuit depuis un poste fixe

Mutuelle de France-Sud
 Santé, prévoyance, retraite

Mutualité Française

Menpenti
 146, avenue de Toulon - 13010 Marseille

www.mutuelledefrancesud.com

■ Infos utiles

Opération Tranquillité Vacances

Depuis 2009, la Direction Centrale de la Sécurité Publique a donné les directives à l'ensemble des Directions Départementales de la Sécurité Publique (DDSP), concernant l'Opération « Tranquillité Vacances », prévue initialement en période estivale, d'être d'étendue sur l'ensemble des vacances scolaires.

Cette mesure mobilise les différents services de sécurité, et permet d'augmenter les îlotages dans les zones où les résidents auront signalé leurs absences, tout en maintenant un dispositif dans les secteurs sensibles à des cambriolages.

Pour plus d'informations relatives à votre sécurité pendant l'absence de votre domicile, en période de vacances scolaires, veuillez prendre contact avec le Commissariat de Police de votre 10^{ème} Arrondissement, en composant le **04 91 17 79 50**. V.F

PHARMACIE DE TOULON
Anne-Laure DOMINATI – Benjamin DUPUIS
Docteurs en Pharmacie

 **Spécialisé dans l'accompagnement de la jeune Maman.**

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30
Le samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00
Livraison à domicile

220 avenue de Toulon - 13010 MARSEILLE
Tél/Fax : 04 91 79 70 30

■ Bienvenue chez nous ! Bienvenue chez vous !

Dans peu de temps un nouveau voisin va venir s'installer à côté de votre domicile. Un commerce alimentaire dont les maîtres mots sont proximité, accueil, service, rapidité et rapport qualité-prix.

Proximité car situé dans Cap Est, à l'angle de la rue Jean Baptiste Reboul et la rue d' Eguison.

Accueil parce que tenu par des hommes et femmes du quartier qui vont être vos voisins,

Service car ces commerçants indépendants feront tout pour vous satisfaire (très larges horaires d'ouverture, livraisons à domicile, etc...),

Rapidité puisque tout l'essentiel de votre vie quotidienne sera présent dans 300 m² avec plus de 4.000 articles : fruits & légumes, produits frais, surgelés, boissons, épicerie, droguerie, entretien ... et même du pain cuit sur place à toute heure !

Qualité-Prix puisqu'ils ont choisi d'avoir dans toutes les familles de produits, en plus des principales marques nationales, la référence du marché : la marque **CASINO**.

Et pour pouvoir tenir leurs engagements ils ont choisi le leader mondial de la franchise alimentaire, avec plus de 15.000 magasins, l'enseigne **SPAR**.

Au fait, connaissez-vous la devise de SPAR ? « Faites vos courses chez votre voisin, vous dépenserez moins ».

A bientôt, chez nous et chez vous.

 L'association des parents d'élèves de l'école Cap Est (APECE) et le CIQ de Menpenti organisent un

Super loto

VENDREDI 29 JANVIER 2010 - 18H

1 - as

5 - plein la main

11 - les jambes de l'infirmière

12 - lève la blouse

13 - b...e

22 - les flics

33 - docteur

44 - joliette

51 - je t'aime

69 - belle année

75 - ouhh

83 - les voisins

90 - le papé

CIQ Menpenti 157 Avenue de Toulon // entrée à partir de 17h
5€ le carton - 15€ les 4 cartons
Espace restauration sur place pour les participants

SPAR

BIENTOT DANS VOTRE QUARTIER OUVERTURE D'UN MAGASIN « SPAR » Rue Reboul - CAP EST

-  **300 m² de surface alimentaire**
-  **5000 références dont 1800 produits Casino**
-  **Ouvert tous les jours de 7h00 à 20h00 - toute l'année**
-  **Pain chaud à toute heure**
-  **Livraison à domicile**
-  **Carte fidélité S'Miles**



De gauche à droite : M. MORLET, Mme BISBAL, M. GOUAL, Mme DOURNAYAN, Mme ECOCHARD, Mrs TEISSIER, FARINA, REULAND, ROYER-PERREAU, CANDULLO, Mmes FOURNERON, CALMETTES, IOZZINO

d'utiliser des "coussins berlinois", sortes de dos d'âne allongés, l'utilisation des dos d'âne normaux étant interdite sur les trajets des autobus. En attente d'une réponse des Services Techniques de la Communauté Urbaine.

- La circulation des piétons rue Antoine Ré est difficile et, parfois impossible autrement que sur la chaussée, compte tenu du stationnement de chaque côté, même là où le trottoir est étroit.

- M. TEISSIER juge inadmissible qu'il faille appeler deux fois le 17 pour avoir la police. Il est nécessaire que la police se réorganise, afin d'obtenir une meilleure proximité avec les habitants.

Propreté :

- Le trottoir de la façade sud-est de l'immeuble "Le Square Saint-Eloi", rue Jacques Hébert, n'est jamais nettoyé.

La traverse des Hussards vient enfin d'être nettoyée, ce qui n'avait pas été fait depuis longtemps.

- Panneaux d'affichage devant les écoles avenue de Toulon. Leur suppression a été demandée, en raison de la colle qui se répand sur le trottoir. Il a été fait observer que leur suppression risque de reporter l'affichage sur le mur, ce qui ne résoudra pas le problème. La demande de suppression doit être formulée auprès d'"Allô Mairie" ou directement à la mairie.

- Emploi de jeunes engagés pour des travaux d'intérêt général : Téléphoner à la Mairie au numéro 04 91 14 63 50.

Voirie, circulation :

- Rue Raibaud, il est parfois impossible de tourner à gauche au stop en venant du boulevard Schloesing.

- Rue Saint-Eloi, devant l'immeuble du même nom, il est signalé la présence d'un véhicule ventouse, stationné depuis plusieurs mois.

- Le débouché de la rue Jacques Hébert sur l'avenue de Toulon est particulièrement dangereux, par manque de visibilité, parfois total en raison des véhicules stationnés trop près du croisement.

- M. TEISSIER explique les modifications qui vont être apportées à l'avenue de Toulon au droit de la Gendarmerie et des écoles : Déplacements du feu piéton et de l'arrêt de bus. Le feu pourra être commandé depuis la Gendarmerie pour faciliter la sortie des véhicules. (Un plan des travaux est affiché dans la salle de réunion du C.I.Q.). Voitures ventouses signalées rue Raibaud.

- Les travaux du revêtement phonique chemin de l'Argile vont bientôt commencer (le 23 mars et pendant trois nuits). Ils comprendront également le remplacement de l'éclairage public, ainsi qu'une modification des règles de stationnement et de circulation piétonnière telles que demandé

par les habitants de l'ensemble Cap-Est, appuyés par le C.I.Q. Menpenti 10^{ème}. La sortie des garages, chemin de l'Argile sera ainsi rendue moins dangereuse.

- Rue de Pologne, le stationnement "irrespectueux d'autrui" rend souvent l'entrée et la sortie des garages dangereuses, voire impossibles.

- La visibilité du débouché de la rue Antoine Ré sur le chemin de l'Argile est à améliorer.

- Terrain de jeux place de Pologne : Les travaux débiteront en septembre.

- Tunnel Prado-Sud: M. SABY, Président Directeur Général de la SSMTPC souhaite une réunion publique à la Mairie; concernant les cas particuliers dédiés entièrement pour les traiter :prendre contact avec Madame Anne FREGONA, chargée de la communication.; M. TEISSIER confirme qu'il y aura une réunion publique.

- La passerelle piétonnière enjambant l'autoroute Est, est de plus en plus dégradée.

- Mme ECOCHARD clot la réunion en rappelant le rôle et les prérogatives du Conseil Général, ainsi que toutes les réalisations qui se sont faites sous sa responsabilité.

Fin de l'Assemblée Générale à 19 h 40, clôturée par un apéritif.

Le Secrétaire
Régis MORLET

■ La Charte de Concertation entre Marseille Provence Métropole et la Confédération Générale des C.I.Q. de MARSEILLE et des Communes Environnantes a été signée le samedi 16 mai 2009 à la salle du Conseil de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, entre Mme Monique CORDIER Présidente de la Confédération des C.I.Q. et M. Eugène CASELLI Président de MPM



Relations MPM/CIQ Charte

Préambule

Intéresser, impliquer les citoyens à l'élaboration des projets structurants pour le développement du territoire de MPM, c'est s'inscrire dans une volonté, dans une dynamique pour construire une véritable démocratie urbaine. L'écoute, le dialogue, la transparence permettent d'expérimenter, d'évaluer, de construire ensemble une éthique, une culture et une pratique de la concertation au sein du territoire Communautaire, au service et dans l'intérêt de ses habitants. Restaurer le débat public, privilégier les échanges entre les citoyens, en tant qu'acteurs locaux et les élus, base de la démocratie participative, sont essentiels ... Essentiels à une confiance partagée, Essentiels à l'ambition qu'a MPM de redonner un sens à son action publique.

Titre I : UN partenariat pour une démocratie participative

Article 1er : De l'engagement de MPM

MPM, Etablissement public de Coopération Intercommunale, compétent en matière de Voirie, Signalisation, Transports, Urbanisme, Développement économique, Protection de l'environnement, Collecte et traitement de déchets, Propreté, s'engage dans un partenariat avec la Confédération des CIQ visant à développer l'assise et les principes de la démocratie participative.

Article 2 : De l'engagement de la Confédération des CIQ

La Confédération des CIQ s'engage dans un partenariat avec MPM afin d'être le relais privilégié des habitants du territoire communautaire.

Article 3 : De l'intérêt général

Les Deux parties s'engagent à respecter les principes d'un dialogue transparent, en faveur de l'intérêt général et ce dans le cadre d'une démarche progressive, flexible, et durable.

Titre II : de la Concertation pour décider de l'avenir du Territoire Communautaire

Article 4 : De la concertation efficace et efficiente

La concertation s'inscrivant comme une méthode d'élaboration et de conduite de projet, MPM associera en amont, et ce conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, la confédération des CIQ, en tant qu'acteur local, à tous les projets de développement et d'aménagement économique, social et environnemental.

Article 5 : D'une vraie participation citoyenne

MPM et la Confédération des CIQ s'engagent à ce que la concertation trouve sa vraie finalité à savoir : Renouveler la démocratie locale en accompagnant les élus dans leur action publique, Concevoir et sauvegarder l'intérêt général, en développant le lien social et le dialogue avec les acteurs locaux, Encourager l'expression des sans voix comme les jeunes, les exclus et les populations d'origine étrangère. La confédération des CIQ, en sa qualité d'acteur local institutionnalisé, s'engage à s'associer dans le respect de ses statuts toute personne souhaitant participer, ou / et s'engager dans l'action publique.



Avant



depuis fin Août 2009

L'aménagement de l'intersection angle Rue Raibaud, Chemin de l'Argile, a été réalisé à notre demande, suite aux doléances des Riverains, grâce à l'intervention de M. Lionel ROYER - PERREAUT Député-Suppléant de M. Guy TEISSIER.



Terrain de proximité Mini Basket, Place de Pologne, angle Boulevard Rabatau - Daniel Matalon, qui a vu le jour, en fin 2009, et finalisé en début 2010, grâce à M. Guy TEISSIER Député Maire des 9ème et 10ème arrondissements, qui a mis 30000 euros de sa Réserve Parlementaire.

PAVILLON DU THE
Restauration le midi
Salon de Thé

Parc du 26ème Centenaire
Avenue Jules Cantini - 8ème

06.15.09.12.78

Réservation souhaitée

Kyriad HOTEL

Hôtel Kyriad
89 chambres entièrement rénovées

Restaurant KAROUSEL « ouvert à tous »
Menu à partir de 15 €

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

162 Bd Rabatau Daniel Matalon
13010 Marseille
Tél. : 04 91 80 31 00
Fax : 04 91 80 44 40
<http://kyriadrabatau.googlepages.com>
marseille.rabatau@kyriad.fr

■ Évolution du Village de Menpenti



◀ 25/03/2009 :
Visite de quartier pour des aménagements de voiries ; en présence de Mrs ROYER-PERREAUT et CANDULLO, avec le Président et des Membres du C.I.Q ainsi que des résidents du secteur Cap Est/lot d'Eguison.



Dans le cadre de l'Aménagement et Gestion de l'Espace Voirie, sur l'Avenue de Toulon, devant la Caserne Beauvau, une surprise de taille, c'est la réalisation d'une évacuation des eaux usées, à l'angle de la Rue d'Eguison et Avenue de Toulon, sans concertation avec notre C.I.Q., qui a eu pour conséquence, d'une part, de rendre inefficace la boîte à eaux, pour le cantonnier, située à une dizaine de mètres dans la rue d'Eguison, et d'autre part d'apporter des nuisances olfactives aux commerces de proximité.



Depuis la réalisation de la résidence « Faubourg Castellane », en 2008, angle Avenue de Toulon, Rue Jacques Hébert, comme on peut le voir sur la photo, le trottoir est « entièrement réservé aux voitures », et quotidiennement les conducteurs venant de la rue Jacques Hébert prennent des risques pour emprunter l'Avenue de Toulon.

Javarhino
Créateur de Mobilier en Teck

l'Éthique du Teck

40, rue Antoine Ré - 13010 MARSEILLE
www.javarhino.fr - contact@javarhino.fr

04 91 22 71 74

IL TOPOLINO
RESTAURANT

Spécialités italiennes

Ouvert tous les midis du Lundi au Vendredi
Retransmission des matches sur écran géant

04 91 75 93 97

59, Ch. de l'Argille
13010 Marseille

Article 6 : De la mise en œuvre de la concertation

MPM s'engage à organiser le dispositif lié à la mise en œuvre de la concertation sur les projets structurants dont elle a la compétence et l'initiative, concernant son territoire et ses populations.

Article 7 : Des principes de la concertation

Pour favoriser l'exercice de la participation citoyenne, la concertation doit s'articuler impérativement autour de la transparence, du processus opérationnel envisagé, sur la clarté des dispositions à venir, sur l'efficacité et la réactivité des services opérationnels de MPM, et sur une information cohérente et explicite pour l'ensemble des habitants et populations concernées.

MPM s'engage à transmettre en amont, ce conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, tous les éléments et informations concernant le projet soumis à concertation : opportunité, choix technique, impact sur la qualité de vie et le quotidien des habitants, perspectives envisagées, planning institutionnel lié au processus décisionnel.

MPM s'engage à ce que l'information liée au projet soit complète, accessible aux non spécialistes, afin de poser les bases d'un vrai débat participatif et d'en permettre son expression.

Article 8 : De la concertation pour une confiance partagée

La concertation est le vecteur principal pour inscrire la stratégie de développement de l'aire métropolitaine pour les vingt prochaines années, et ce dans une démarche claire, lisible et efficace.

Une démarche claire pour que la concertation avec la confédération des CIQ permette d'identifier l'action publique et définir ainsi l'intérêt général issu de la diversité des expressions, du dialogue privilégié ainsi instauré, et du débat participatif.

Une démarche lisible pour que la concertation permette d'améliorer le service rendu aux usagers, de prendre en compte leurs propositions, et mieux adapter les projets aux attentes des populations.

Une démarche efficace, pour que la concertation permette l'intervention commune de MPM et de la confédération des CIQ dans la construction du bien commun et de l'intérêt général.

Articles 9 : De la concertation pour fonder un partenariat

Par la mise en œuvre de la concertation, MPM et la confédération des CIQ s'engagent au travers de leur partenariat fondé sur une confiance partagée à développer et favoriser la concertation de la population aux projets.

Information, transparence, concertation, et adhésion permettent d'inscrire l'appropriation de la population à un projet dans le long terme et ce en développant une relation partenariale entre les élus, garants de l'intérêt général, et la population, qui en est l'expression.

Article 10 : Du suivi et des bilans de la concertation

Le président de MPM ou son représentant et la confédération des CIQ s'engagent à se rencontrer périodiquement, au moins une fois par an pour évaluer les actions en cours.

Titre III : de la Participation pour une politique de Proximité

Article 11 : De la participation pour plus d'efficacité

MPM s'engage à mettre en place des dispositifs spécifiques pour s'adapter et tenir compte des demandes des habitants de son territoire et ce afin d'inscrire le service public dans une démarche d'amélioration continue au plus près de leurs préoccupations quotidiennes.

Article 12 : De la participation pour plus de lisibilité

L'articulation territoriale qu'elle soit en terme politique comme technique nécessite une pratique partagée connue et convenue par MPM et la Confédération des CIQ.

La confédération des CIQ s'engage à saisir MPM via ses représentants Elus, ad-hoc.

Article 13 : De la participation pour plus de réactivité

MPM a mis en place une boîte mail « CIQ-MPM@marseille-provence.fr » afin de créer un lien particulier et privilégié avec la confédération des CIQ et l'ensemble des CIQ présents sur le territoire communautaire.

MPM s'engage à ce que les demandes des CIQ soient instruits et à les informer du suivi de chaque demande, à améliorer la réactivité de ses services dont le rôle principal est de mettre en œuvre les choix des élus tout en respectant les populations et leurs préoccupations quotidiennes liées à leur cadre de vie.

Article 14 : Du suivi et des bilans de l'action de proximité

Le président de MPM ou son représentant MPM s'engage à rencontrer les Fédérations et la Confédération périodiquement au moins 4 fois par an pour assurer le suivi des demandes faire un bilan périodique et bâtir ainsi une vraie démocratie urbaine.

Eugène CASELLI

Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Monique CORDIER

Présidente de la Confédération des CIQ de la Ville
de Marseille et des Communes Environnantes

VILLE DE MARSEILLE
 27 AOUT 2009
 Marseille le 21 AOUT 2009
 Monsieur Victor FARINA
 Comité d'Intérêt de Quartier
 Menpenti 10^e
 157 Avenue de Toulon
 13010 Marseille
 Adjointe au Maire
 Déléguée aux Parcs et Jardins
 Espaces Naturels
 Piétonnisation et Pistes Cyclables
 Voies - Circulation et Stationnement
 LAC/MM/CP N° 374
OBJET : Mur du Parc du XXVI^e Centenaire 10^e.
V/Réf. : Courrier du 29/09/2008.
 Monsieur,
 Vous m'avez sollicitée au sujet de l'affaire ci-dessus référencée. Après une étude de votre dossier technique, particulièrement synthétique de la situation, je vous prie de trouver ci-après ma situation à ce sujet. Vous actez d'erreurs dans l'appréciation des nuisances, donc des moyens à mettre en œuvre, lors de la réalisation par le concepteur des ouvrages, des bâtiments longeant le chemin de l'Argile. Il s'agit là d'un différent sur lequel la Municipalité n'a aucun moyen d'actions. Votre proposition qui envisage de ne garder qu'un à deux mètres des murs existants, se heurte à un impératif technique majeur. En effet, cet ouvrage soutient les terrains du parc sur une longueur de 180 mètres et parfois sur des hauteurs atteignant en de nombreux endroits plus de 6 mètres. Ce faisant, il serait nécessaire de taluter ces aplombs, de manière à pouvoir supprimer le haut du mur comme vous l'envisagez. L'installation sommaire de cette proposition, que les services de la Direction des Parcs et Jardins m'ont transmis, s'élèverait à près de 900 000 € TTC, sans préjuger des difficultés de l'opération. Comme vous l'indiquez, la Communauté Urbaine de Marseille a réalisé un tapis phonique qui tempère les désagréments que vous évoquez. Aujourd'hui, aucune technique raisonnable économiquement ne permettrait à la ville de Marseille d'engager d'autres dépenses susceptibles de minorer les nuisances que vous indiquez subir.
 Au regret de ne pouvoir donner une suite favorable à votre attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.
 Laure-Agnès CARADEC

COMITE D'INTERET DE QUARTIER
 MENPENTI 10^eme
 157 Avenue de Toulon
 13010 MARSEILLE
 Tél/Fax : 04 91 79 18 52
 N. Réf. : 2009/09
 Madame Mireille FOURNERON
 Conseillère d'Arrondissements
 Conseillère Communautaire
 Déléguée à la Propreté
 Mairie des 9^{me} et 10^{me} Arrondissements
 150 Boulevard Paul Claudel
 13009 MARSEILLE
 Marseille, le mardi 2 juin 2009
Objet : Demandes diverses (postes fixes/Points d'apports volontaires).
 Madame l'Adjointe au Maire,
 Lors de votre visite dans notre quartier le 17 mars dernier, accompagnée de responsables de ce secteur de la Direction de la Propreté Urbaine, vous avez pu constater les points sensibles où l'incivilité d'une minorité d'habitants utilise la voie publique comme une déchetterie. En effet, dans le secteur de l'îlot d'Eguison, le dépôt d'objets encombrants est récurrent, à côté des postes fixes suivants :
 - Angle rue de Salon/ rue d'Eguison,
 - Angle rue Roland/ rue d'Eguison,
 - Angle rue Roland/ rue de Pologne,
 - Angle rue d'Alby/ rue Paul Casimir.
 En outre, je vous confirme nos demandes faites le jour de votre visite, à savoir :
 - Implantation d'un poste fixe au n°222 avenues de Toulon,
 - Mise en place d'un Point d'Apports Volontaires (Verres /Journaux/Tri ménagers) angle rue Jean-Baptiste Rebut et le nouveau petit pont enjambant le Jarret.
 Je vous précise également la demande d'implantation de trois postes fixes, en face le n°169 boulevard Rabatau, sur le trottoir en bordure de la chaussée.
 Je vous remercie de l'attention que vous portez au suivi de l'amélioration de la propreté dans notre quartier.
 En espérant que ces demandes soient prises en considération dans les meilleurs délais, veuillez agréer, Madame l'Adjointe au Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.
 Le Président
 Victor FARINA
 Association reconnue d'utilité publique, régie par la loi 1901, par affiliation à la Confédération Générale des C.I.Q. de la Ville de MARSEILLE et des Communes Environnantes.

COMITE D'INTERET DE QUARTIER
 MENPENTI 10^eme
 157 Avenue de Toulon
 13010 MARSEILLE
 Tél/Fax : 04 91 79 18 52
 N. Réf. : 2009/13
 V. Réf. : CAB/GT/NG/MFP/09/458
 Monsieur Guy TEISSIER
 Député Maire du 5^{me} Secteur
 Président de la Commission de la Défense
 et des Forces Armées de l'Assemblée Nationale
 Mairie des 9^{me} et 10^{me} arrondissements
 Maison Blanche
 150 Boulevard Paul CLAUDEL
 13009 MARSEILLE
 MARSEILLE, le mercredi 10 juin 2009
Objet : Remerciements.
 Monsieur le Député Maire,
 Je vous remercie pour votre intervention auprès de Monsieur le Préfet Délégué pour la Sécurité et la Défense, concernant le squat au 109 Chemin de l'Argile 13010 Marseille. En effet, le lundi 25 mai dernier, les services de la Police Nationale sont intervenus pour faire évacuer ces locaux occupés sans droit, ni titre par des Roms. Depuis plusieurs mois, les riverains qui subissent quotidiennement des nuisances d'hygiène, sans compter des problèmes d'insécurité, ont retrouvé la tranquillité publique.
 Avec tous nos remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Député Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.
 Le Président
 Victor FARINA
 Association reconnue d'utilité publique, régie par la loi 1901, par affiliation à la Confédération Générale des C.I.Q. de la Ville de MARSEILLE et des Communes Environnantes.

COMITE D'INTERET DE QUARTIER
 MENPENTI 10^eme
 157 Avenue de Toulon
 13010 MARSEILLE
 Tél/Fax : 04 91 79 18 52
 N. Réf. : 2009/11/AR/VF
 Monsieur Eugène CASELLI
 Président de la Communauté Urbaine
 Marseille Provence Métropole
 57 Boulevard Charles Livon
 13007 MARSEILLE
 Marseille, le mardi 03 novembre 2009
Objet : Tunnel Prado Sud.
 Monsieur le Président,
 La réalisation de ce tunnel à péage doit permettre de contribuer à améliorer la circulation, entre les quartiers Menpenti, Rabatau, le Rouet et le Prado. En ce qui concerne le quartier de Menpenti, après avoir pris connaissance auprès des Services du Tunnel Prado Sud des derniers plans, nous nous permettons de vous faire part des observations suivantes :
 La sortie du Tunnel Prado Sud sur le Chemin de l'Argile, telle qu'elle est définie, contribuerait à isoler complètement l'îlot d'Eguison. Nous vous demandons de faire étudier rapidement, par la Société du Tunnel Prado Sud, l'éventualité du prolongement de cette sortie de 50 mètres environ, soit comme nous l'avions demandé lors de l'enquête publique, à hauteur du n° 33 Chemin de l'Argile. Ce prolongement permettrait de libérer la sortie de la rue d'Alby sur le Chemin de l'Argile, et de désenclaver ainsi ce fameux îlot d'Eguison, particulièrement défavorisé sur le plan de la circulation.
 Nous espérons que notre demande sera prise en considération, dans l'intérêt général des habitants de Menpenti, et pour une parfaite réussite de l'opération.
 En vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments dévoués.
 Le Président
 Victor FARINA
Copies :
 - Monsieur Jean-Claude GAUDIN Sénateur-Maire de la Ville de MARSEILLE Hôtel de Ville 13002 MARSEILLE
 - Monsieur Guy TEISSIER Député-Maire du 5^{me} Secteur, 150 avenue Paul Claudel 13009 MARSEILLE
 - Monsieur Gilbert SARY Président Directeur Général de la SMTPC 3 avenue Arthur Scott 13010 MARSEILLE
 - Madame Monique CORDIER Présidente de la Confédération Générale des C.I.Q. de la Ville de MARSEILLE et des Communes Environnantes.
 Association reconnue d'utilité publique, régie par la loi 1901, par affiliation à la Confédération Générale des C.I.Q. de la Ville de MARSEILLE et des Communes Environnantes.

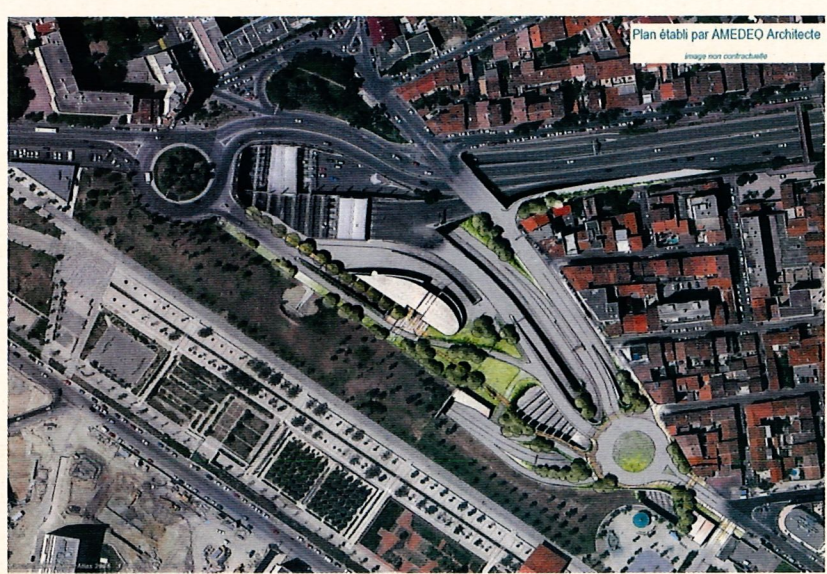
PRÉSENTATION GÉNÉRALE



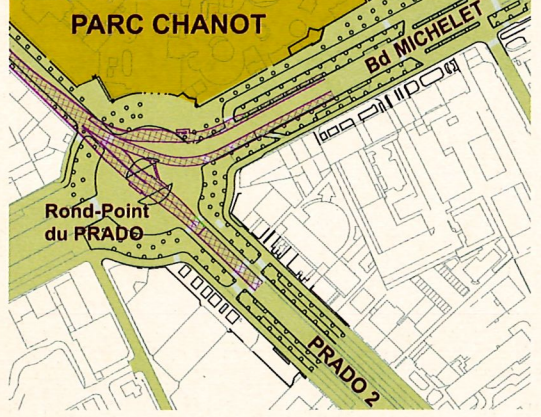
Le tracé de l'ouvrage
 Le Tunnel Prado Sud est un ouvrage routier souterrain constitué d'un tunnel à péage reliant, au nord, le Tunnel Prado Carénage, l'Autoroute A50 et la voirie locale à l'Avenue du Prado 2 et au Boulevard Michelet situé au sud.

Les accès

A la tête Nord, au niveau de l'échangeur SCOTT, le tunnel comprend deux bretelles d'entrée provenant de l'avenue Arthur Scott et du péage du tunnel Prado Carénage et deux bretelles de sortie dont une se raccorde au tunnel du Prado Carénage et l'autre à l'autoroute A50 et au chemin de l'Argile (voierie locale). Ces bretelles s'insèrent dans le nœud routier existant y compris l'accès au tunnel Rège.



L'ouvrage
 Le gabarit autorisé dans l'ouvrage est de 3,20 m, comme tous les tunnels urbains sur Marseille. Toutefois la hauteur libre est fixée à 3,60 m (Une zone singulière à 3,40m). La vitesse dans l'ouvrage est limitée à 50 km/h et à 30 km/h dans les bretelles d'accès. Le tunnel, de 1200 m, trémies d'accès et de sortie comprises, est à deux sens de circulation séparés comportant deux voies de circulation par sens. L'ouvrage est interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes et aux véhicules transportant des matières dangereuses. Il fonctionnera toute l'année 24 heures sur 24 heures, et sera exploité uniquement en mode unidirectionnel.



A la tête Sud, au niveau du rond point du Prado, le tunnel comprend une bretelle d'entrée et une bretelle de sortie depuis le boulevard Michelet ainsi qu'une bretelle d'entrée/sortie provenant de l'avenue du Prado. Ces bretelles sont situées au droit des contre allées de Michelet et au centre de l'avenue du Prado 2.

EXPLOITATION DU TUNNEL PRADO SUD

Mission et compétences
 La Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage (SMTPC) est retenue par la Société Prado Sud comme exploitant du Tunnel Prado Sud. Elle assurera à ce titre, les missions d'entretien, d'exploitation, de perception du péage, et de maintenance.
 La Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage (SMTPC) exploite actuellement deux tunnels depuis le Poste de Commande (PC Prado Carénage) qui fonctionne 24h sur 24 :
 Tunnel Prado Carénage (mis en service en 1993)
 Tunnel Rège (mis en service en 2007)
 Pour tous les aspects concernant la sécurité des ouvrages, les forces de secours et en particulier le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille, ont été et continueront d'être étroitement associés tout au long de l'élaboration du projet.

■ COMPTE-RENDU Réunion d'information avec la société TPS (Tunnel Prado-Sud) le 2 novembre 2009

Objet : Futur tunnel vers Michelet et le Prado (Tunnel Prado Sud)

Présents :

Pour la société TPS : Madame Nathalie MONTHURET

Pour le CIQ Menpenti 10^{ème} :

MM FARINA, REULAND, PSALTI, MORLET, SARUGGIA

La réunion débute à 09h10

Rond-point Louis Rège

La Lanterne de Vérame doit être démontée pour permettre les travaux du tunnel. Il était prévu initialement de la remonter à Borély. La Société TPS, à la demande notre C.I.Q., a obtenu que la Lanterne soit remise à sa place actuelle, après les travaux. En attendant, elle sera stockée en pièces détachées dans un endroit "sûr".

Nature des travaux du tunnel

Rue Maillane :

Les travaux seront réalisés en "taupe", c'est à dire en souterrain sous une dalle préablement posée sur une tranchée à ciel ouvert. La tranchée ira d'une rue transversale à l'autre, la circulation étant déviée dans ses rues pendant son ouverture.

Boulevard Rabatau :

Il était prévu que les travaux se fassent entièrement à ciel ouvert. Devant les récriminations des riverains, La société TPS a finalement décidé de faire les travaux en taupe comme pour la rue de Maillane.

Parc du 26^{ème} centenaire (Allée des Justes) : Les travaux seront faits à ciel ouvert. Il n'y aura pas de passerelle pour passer d'un côté à l'autre de la tranchée (Impraticable pour les voitures d'enfants, les fauteuils de handicapés, les poney et petits véhicules loués sur place). Une chicane au niveau du sol sera mise en place côté avenue Cantini.

Les travaux doivent commencer le 16 novembre 2009 dans l'allée des Justes.

Avenue Arthur Scott :

C'est OK, pour remplacer les lauriers roses par un parking en épis et sens giratoire avec le chemin de l'Argile.

Toutefois, la municipalité voudrait qu'un arbre soit planté tous les quatre emplacements de voiture, pour compenser la disparition des lauriers. Tous jugent ce désir comme inacceptable.

M. FARINA rappelle le point d'achoppement principal pour les habitants du quartier "Îlot d'Eguison" : Sortie de la rue d'Alby vers l'autoroute Est pour ne pas réenclaver ce quartier. TPS indique que la sortie de la rue d'Alby doit être possible, mais demande que le CIQ écrive tout de suite à M. CASELLI, Président de la CUMPM, pour qu'il donne l'autorisation de faire une étude détaillée.

Fin de la réunion à 10 h 00.

Le Secrétaire, M. Régis MORLET

■ Compte Rendu de la réunion au siège de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole le mercredi 23 septembre 2009 à 16h30

Objet : Fonctionnement et rôle de la C.U.M.P.M

Présidence de séance :

M. Eugène CASELLI, Président de la CUMPM

Autres personnalités :

Mme Janine ECOCHARD Vice - Présidente du Conseil Général
M. René OLMETA Vice - Président du Conseil Général

Invités :

Les CIQ du 10^{ème} arrondissement

Ouverture de la séance à 16 h 45

- M. OLMETA définit le sujet de la réunion : Compétences de la CUMPM
- M. CASELLI précise que les compétences de la CUMPM représentent au moins 80% des compétences d'une Mairie, et s'appliquent notamment aux domaines suivants:

Transports

Voirie

Grandes infrastructures

Déchets

Développement économique

Environnement

Ports de plaisance

(il y a 24, sur 120 km de côte)

Aménagement du territoire

Plan Local d'Urbanisme (ancien POS) sur les 18 communes de la CUMPM

- Marseille représente 80% de la population de la CUMPM, sur un total de 1 050 000 habitants.

- La CUMPM gère 3800 personnes dont 2200 uniquement sur la collecte et l'évacuation des déchets.

- M. FARINA fait part du souci des habitants concernant la grande voirie pour la ZAC, ainsi que du déficit au niveau du transport collectif.

- Le problème de la chapelle de la Capelette est évoqué. Tous les habitants souhaitent sa conservation, car elle fait partie de l'histoire de la Capelette (qui lui doit son nom).

- M. CASELLI indique qu'il s'agit d'une ZAC municipale et que, par conséquent, la CUMPM n'est pas compétente. C'est Marseille Aménagement, par délégation de la Mairie, qui est compétente.

La déchèterie et, plus précisément le centre de transfert des déchets : Personne n'a demandé son déplacement et, là où il est, il n'entraîne aucune nuisance, les déchets



Autour de M. Eugène CASELLI, Mme ECOCHARD et M.OLMETA, les Présidents et Membres des C.I.Q. du 10^{ème} arrondissement. Pour le C.I.Q. MENPENTI 10^{ème}, Mrs FARINA, MORLET et SARUGGIA étaient présents.

étant évacués par voie ferrée. Les déplacer vers la Valbarelle soulèverait des problèmes importants : Il faudrait créer un accès autoroutier plus un pont (coût supérieur à 33 M€, hors de possibilités financières actuelles). En outre, il faut imaginer la noria de camions qu'une évacuation par route entraînerait, ce qui ne serait pas du goût des riverains.

- U430 : C'est un début. Difficultés à son débouché à Saint Loup. Ce problème serait résolu si la sortie de l'autoroute était déplacée vers Intermarché.

- Tunnel Prado-Sud : Le début des travaux est prévu en octobre. Le point d'achoppement était l'écrêtement du grand émissaire, entraînant la réduction de son gabarit, d'où des résurgences en amont en cas de grosse pluviométrie. Eiffage a modifié son projet, ce qui a permis de lever les réserves hydrologiques. Le tunnel pourrait être mis en service en 2013. Par contre, le boulevard Urbain Sud ne sera pas fait en 2014 en raison de son coût (250 M€, à comparer aux 140 M€ de l'opération Joliette).

- Pour aider au financement de ce boulevard Urbain Sud, il est envisagé d'autoriser des opérations immobilières le long du tracé avec participation à l'investissement.

Il y a actuellement une convention selon laquelle, si le boulevard Urbain Sud se fait avant 2026, les conditions d'exploitation du tunnel Prado Sud seront à renégocier. Cette convention est en cours de discussion.

- L2 Est : Sera finie en 2011 (sous réserve), La mairie dixit.

- L2 Nord : Il reste le problème des Arnavaux, que le tracé amputerait de 30% de sa superficie.

- Vélobib : La CUMPM négocie avec Decaux l'extension des gares à vélos. La CUMPM regarde la possibilité de financer des stations hors Decaux et souhaite étendre les pistes cyclables.

- Suite à une discussion sur l'amélioration des transports en commun, M. CASELLI demande au responsable "Circulation" de la CUM d'organiser une réunion avec la RTM pour savoir quels sont ses projets pour le secteur.

- Pour résoudre les problèmes de propreté, une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures va être appliquée. Elle sera en moyenne de 39 € par foyer fiscal, pour 2010. Il faut savoir que le coût du traitement des déchets va tripler. Le volume des déchets traité est actuellement de 140000t par an.

Clôture de la séance à 18h15.

Le Secrétaire
M. Régis MORLET

TUNNEL PRADO SUD - LE PROJET

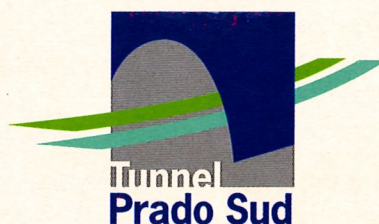
Le contexte du projet

Le Tunnel Prado Sud est une opération réalisée par la Société Prado Sud concessionnaire de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

La Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole, dans le cadre de sa politique de réaménagement de l'espace urbain, met en œuvre un grand projet d'infrastructure qui s'étend entre le 9^{ème} et le 10^{ème} arrondissement de Marseille. Le nouveau tunnel permettra de désenclaver les quartiers Sud de Marseille.

Inscrit au Plan d'Occupation des Sols depuis 2000, cette infrastructure majeure pour le contournement du centre-ville était à ce titre prévue dans le Plan de Déplacement Urbain depuis février 2005.

La notification de la Délégation de Service Public a été prononcée le 14 mars 2008. La durée de la concession est de 46 ans à compter de cette date incluant la période de conception et de réalisation de l'ouvrage.



Centre culturel CIQ Menpenti 10ème

Danse moderne

06 60 91 64 13

Danse classique

06 12 95 47 02

Musique

06 17 70 34 69

Chorale

06 11 42 04 94

Yoga

04 91 91 24 95

Anglais

06 17 70 34 69

Bibliothèque OCB

04 91 79 18 52

■ Les activités du Centre Culturel CIQ Menpenti



■ Bibliothèque OCB

Ah, le livre !

Cette source intarissable de connaissance, de plaisir, nous le devons à l'écriture créée pour le brassage des échanges commerciaux, ou des faits religieux.

Tracée à l'origine par des signes sur de l'argile, du papyrus, du parchemin, de la pierre, du papier végétal ou de chiffon, depuis 5300 ans environ, elle est la mémoire des peuples, des croyances de différents lieux, de différentes époques.

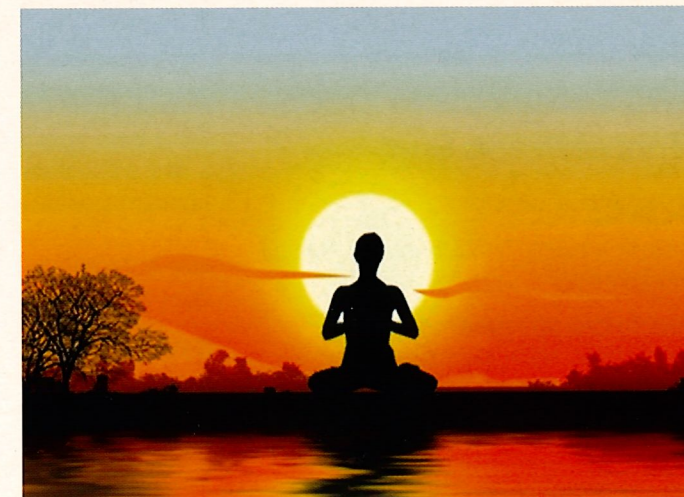
L'écriture, à travers les siècles et ses supports a donné l'illusion par son empreinte de matérialiser l'immortalité de l'humanité.

Qui peut prétendre la remplacer par là même bannir le livre ? Il est là pour voyager, instruire, rêver.

Il est palpable, toujours présent, il ne craint ni bug, ni panne électrique, car il est vivant.

Le livre, à lui seul ; est l'ami fidèle tout au long de la vie.

Odetta BISBAL



■ LE YOGA

C'est une discipline millénaire dont les visées sont :

- Equilibre
- Bien-être

Il s'adresse à tout un chacun pour qui veut s'interroger sur le sens de la Vie.

Marie-Jeanne GUIDETTI

■ L'école Culturelle Club Amadeus à Menpenti

Présents depuis 2003 dans les locaux du CIQ Menpenti, le Club Amadeus propose des cours de musique (Eveil musical, piano, guitare) et des cours d'anglais.

Dès l'âge de trois ans

Dans un cadre coloré, entrent en scène les marionnettes d'un théâtre miniature de Guignol racontant une histoire pour chaque note à positionner sur la portée. Attentifs, les enfants rient lorsque les petits personnages mangent les lignes ou se coincent la tête.

Sur leur cahier, tout en s'appliquant, ils dessinent, colorient, positionnent le magicien Do, le fou Ré, le prince Mi.....

Le professeur rappelle que la voix est le plus bel instrument et les enfants s'en donnent à cœur joie. Jeux, histoires, comptines mimées se succèdent pour permettre une approche ludique, originale et animée de la musique et du rythme. Puis vient le moment de la découverte des instruments, du piano ou de la percussion. Les yeux grands ouverts, on regarde, on touche, on effleure les notes.

Pour les plus grands et les ados

Le Club Amadeus a comme objectif l'épanouissement de ses adhérents en installant des conditions favorables à l'expression de la créativité de chaque élève.

Les cours groupés se font avec des effectifs à taille humaine favorisant ainsi l'échange et l'interactivité.

Et aussi pour les adultes

Club Amadeus a reçu un agrément pour la formation professionnelle. Vous pouvez demander un DIF (Droit Individuel à la Formation) à votre employeur, et prendre des cours d'anglais de piano ou de guitare.

Si vous hésitez encore, vous pouvez faire un stage pendant les vacances scolaires.

Club Amadeus Clôturera son année avec des spectacles dans les locaux du CIQ.

Pour plus de renseignements :

04 42 03 39 21

www.club-amadeus.fr

■ Chorale MENPENTI

Créée en 2007 la chorale Stella Massilia du CIQ de Menpenti a pour objectif de faire du chant en groupe un loisir accessible à tous.

Cette chorale, dirigée par Simonne CHAGNIARD, répète un soir par semaine un répertoire varié de musiques du monde, gospel, jazz..., allant de morceaux Camerounais à Espagnol en passant par les Voix Bulgares et les musiques actuelles.

On y aborde également le travail de respiration et de placement de voix, l'interprétation, la chorégraphie, la mise en scène et la gestuelle.

Le thème « chants de Noël » est exploré avec à la clef, un mini concert dans une église.

Plusieurs représentations en public permettent de présenter le répertoire travaillé durant l'année.

Quelque soit votre niveau, si vous aimez chanter, vous serez les bienvenus(e)s parmi nous !

1^{er} cours d'essai gratuit.

Ça se passe tous les mardis de 18 h à 21 h dans les locaux du CIQ de Menpenti (Salle Conférence)

157, avenue de Toulon – 13010 Marseille

Pour tout renseignement : 06 11 42 04 94